

---

# VUE D'ENSEMBLE

---



## L'emploi en France depuis trente ans

Jean-Louis Dayan\*

De 1975 à 2007, la France a gagné 3,5 millions d'emplois, mais la population active a augmenté de 5 millions. La progression de l'emploi n'a donc pas entièrement répondu à celle de la population en âge de travailler, bien que l'on ait observé depuis une quinzaine d'années un nouvel enrichissement de la croissance en emplois.

Au cours des dernières décennies, c'est l'expansion des secteurs tertiaires, et notamment le développement des services, qui a plus que compensé le recul de l'emploi industriel. Traduisant pour une part l'externalisation des fonctions connexes à la production de biens, ce mouvement s'est accompagné d'une montée en qualification avec beaucoup plus de cadres et professions intermédiaires, et moins d'ouvriers. Les petits établissements (moins de 10 salariés) ont été les plus dynamiques avec 62 % d'emplois supplémentaires entre 1976 et 2006. Ce taux diminue régulièrement avec la taille et devient franchement négatif (- 36 %) au-dessus de 500 salariés.

Statuts et formes d'emploi se sont transformés : l'emploi indépendant s'est réduit, les contrats flexibles se sont répandus. Distribués différemment parmi les secteurs et les actifs, ces derniers ont beaucoup contribué à l'intensification des mouvements d'entrée et de sortie de l'emploi. En 2007, si 17 % des actifs sont à temps partiel, 30 % d'entre eux préféreraient travailler davantage. La population en emploi a également beaucoup changé depuis les années 1960. Plus féminine – on est aujourd'hui proche de la parité –, mieux formée, elle s'est fortement concentrée sur les âges de pleine activité (25 à 54 ans).

22,1 millions d'emplois en 1975, 25,6 millions en 2007 : à première vue, la performance de longue période de la France paraît satisfaisante.

### Moins d'emplois créés que de nouveaux actifs

Loin d'être resté atone, l'emploi s'est accru au rythme annuel moyen de 110 000 créations nettes (+ 0,5 %) au cours des trois dernières décennies. Un score absolu n'a cependant guère de sens. À l'aune des ressources disponibles, le résultat paraît beaucoup plus mitigé. Dans le même temps, la population en âge de travailler (c'est-à-dire de 15 à 64 ans) a augmenté de plus de 7 millions (+ 225 000 par an), et la population active de 5 millions (+ 155 000), des femmes pour la plupart (*figure 1*). Les créations d'emplois n'ont pas suffi à répondre à la croissance de la population active, avec pour résultat près d'un million et demi de chômeurs en plus, ou encore + 4,5 points de chômage.

Avec un taux d'emploi de 64,3 % en 2007 (personnes de 15 à 64 ans), la France est encore loin de l'objectif global de 70 % pour 2010, fixé par le Conseil européen à Lisbonne en 2000. De même, si pour les femmes la cible de 60 % est pratiquement atteinte, celle des salariés âgés demeure particulièrement éloignée : 41 % des 55-64 ans en emploi au lieu des 50 % visés en 2010.

\* Jean-Louis Dayan est chargé de mission au Centre d'analyse stratégique (département Travail, emploi et formation).

## 1. Population active, emploi et chômage en France

	1975	1984	1993	2002	2007 <sup>p</sup>
Population de 15 ans ou plus (milliers)	39 384	42 683	45 399	47 950	49 425
Population active au sens du BIT (milliers)	22 868	24 503	25 406	26 933	27 843
Taux d'activité* (%)	58,1	57,4	56,0	56,2	56,3
Emploi au sens du BIT (milliers)	22 077	22 435	22 852	24 801	25 628
Taux d'emploi* (%)	56,1	52,6	50,3	51,7	51,9
Chômage au sens du BIT (milliers)	791	2 068	2 554	2 132	2 214
Part du chômage* (%)	2,0	4,8	5,6	4,4	4,5

\* Parmi la population de 15 ans ou plus.

Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.

Source : Insee - Séries longues.

## L'emploi ralentit moins que la croissance

Le ralentissement de l'emploi après 1973 accompagne celui de la croissance, qui signe la fin des Trente Glorieuses. La productivité par tête connaît cependant une inflexion plus prononcée. Alors qu'en rythme annuel le taux de croissance se réduit de moitié pour suivre après 1990 un trend compris entre 2 et 2,5 % (figure 2), les gains de productivité continuent quant à eux de ralentir, jusqu'à 1,3 % en fin de période.

Ils sont toutefois restés plus soutenus en termes horaires. La durée du travail a baissé en effet jusqu'au début des années 2000, en trois phases : de 1965 au début des années 1980, le recul des heures supplémentaires permet à la durée effective de rejoindre progressivement les 40 heures légales ; le travail à temps partiel se développe rapidement (cf. *infra*) les quinze années suivantes ; enfin, « les 35 heures » se généralisent à compter de 1998-2000. En toute fin de période, la remontée qui semble s'amorcer après 2002 est en rupture avec cette tendance historique.

Au total l'inflexion de long terme des gains de productivité du travail est sensible [Toulemonde, 2006]. Le régime d'accumulation du capital s'est modifié au tournant des années 1970, période où le rattrapage d'après-guerre s'achève en Europe et la dynamique de croissance fondée sur la consommation de masse s'épuise. TIC et changements organisationnels se diffusent ensuite rapidement dans les entreprises, mais leurs effets potentiels sur la productivité semblent se faire attendre. En parallèle, la part croissante des services (cf. *infra*) renforce le poids des activités où les gains de productivité sont les plus lents, et la durée du travail baisse avec la diffusion du temps partiel et la réduction du temps de travail à temps complet. Enfin, la réduction du coût du travail (allègements de cotisations patronales sur les bas salaires) freine au cours des années 1990 la chute de l'emploi non qualifié dans l'industrie et encourage son développement dans les services.

## 2. Croissance, productivité et emploi

en % et en moyenne annuelle

	1975-1984	1984-1993	1993-2002	2002-2007 <sup>p</sup>
PIB	+ 2,6	+ 2,2	+ 2,4	+ 2,0
Emploi	+ 0,2	+ 0,3	+ 1,2	+ 0,6
Productivité par tête	+ 2,4	+ 1,9	+ 1,2	+ 1,3
Durée du travail	- 1,0	- 0,4	- 1,0	+ 0,1
Productivité horaire	+ 3,5	+ 2,3	+ 2,2	+ 1,2

Source : Insee - Comptes nationaux, calculs de l'auteur.

## L'explosion des services

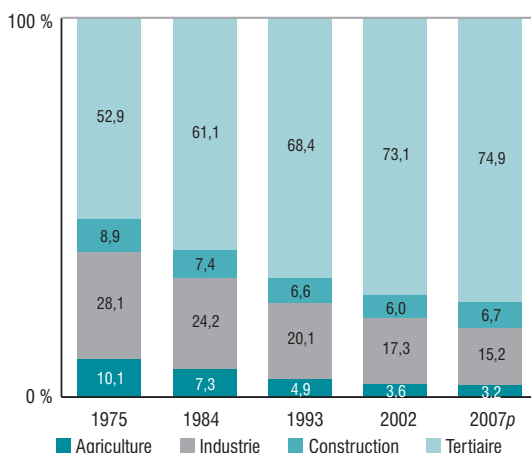
Cette évolution du volume de l'emploi s'est accompagnée de profonds changements dans sa composition. Les trente années écoulées ont d'abord été celles de la tertiarisation. Proche de 6,2 millions au point haut de 1973, l'emploi s'est réduit de plus d'un tiers dans les activités industrielles. À peine interrompue dans les phases de haute activité (fin des années 1980, puis 1990), sa chute a repris de plus belle après 2000 et il se situe désormais sous la barre des 4 millions, soit moins d'un salarié sur six (15,2 %) contre plus d'un sur quatre voici trente ans (*figure 3*).

Initialement plus accusé dans la construction, le recul a été moins durable : une reprise s'est manifestée dès les années 1980, suivie d'une autre à la fin des années 1990, avec cette particularité que la remontée des effectifs a remarquablement résisté au ralentissement conjoncturel d'après 2000. Avec plus de 1,7 million d'emplois en fin de période, ce secteur maintient sa part au-dessus de 6 % de l'emploi total.

La chute de l'emploi agricole ralentit au fil du temps, mais c'est la forte expansion du tertiaire qui a répondu au recul de l'industrie. Sur les 4,1 millions d'emplois créés entre 1975 et 2007 (+ 19 %), la contribution de l'industrie a été fortement négative, celle de la construction négative également mais beaucoup plus faible, celle des activités tertiaires puissamment positive et pour les deux tiers concentrée dans les activités essentiellement marchandes. Aussi, les secteurs tertiaires, au demeurant très hétérogènes, rassemblent-ils aujourd'hui les trois quarts des actifs occupés, contre la moitié en 1975. Cette profonde recomposition répond à celle de l'appareil productif : en un quart de siècle, la part de la production de biens manufacturés dans la valeur ajoutée s'est réduite de 3 points (de 20,6 à 17,5 %) et celle des services en a gagné 6 (68,7 à 74,9 %). Compte tenu du différentiel de productivité entre les deux secteurs, le transfert est encore plus marqué en termes d'emploi.

Plus en détail, l'évolution a été contrastée à l'intérieur des grands secteurs marchands. L'emploi industriel a chuté de plus d'un tiers en trente-deux ans, mais de plus de moitié dans les biens de consommation, secteur le plus affecté par la redistribution des productions à l'échelle mondiale. À l'opposé, les industries agricoles et alimentaires sont parvenues à maintenir l'emploi dans la durée. Dans le tertiaire marchand, les services aux entreprises et aux particuliers se sont montrés particulièrement dynamiques, loin devant les activités financières, les transports ou le commerce. Dans les activités non marchandes, les secteurs de l'éducation, la santé et l'action sociale créent plus d'emplois que l'administration.

### 3. Emploi total par grand secteur



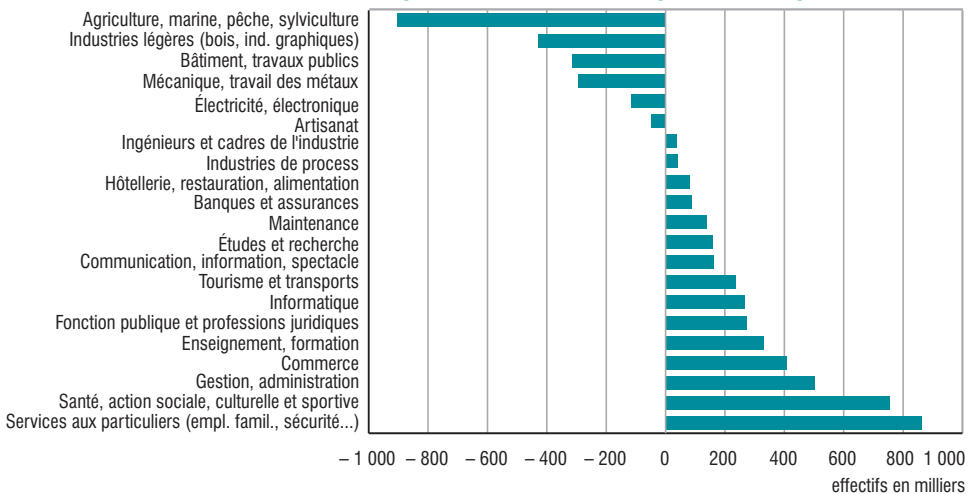
Source : Insee - Séries longues.

Cette recomposition répond pour une part à celle de la demande finale, qui se déplace des produits industriels vers les services. Mais elle résulte aussi de la redistribution des tâches entre entreprises. L'externalisation de fonctions tertiaires précédemment assurées en interne a beaucoup progressé au cours des trente années écoulées : sensible dans les biens de consommation, les postes et télécommunications, le commerce, les transports ou les activités financières, elle a profité aux entreprises de la restauration, de la gestion immobilière ou des services « opérationnels » (travail intérimaire, prêt de matériel, sécurité, nettoyage) ou de conseil et assistance (informatique, publicité, ingénierie, droit, comptabilité...) [Niel, Okham, 2007].

## Polarisation des qualifications

Une recomposition de même ampleur s'observe entre métiers et qualifications. De 1982 à 2002, les domaines professionnels les plus créateurs d'emplois relèvent tous de fonctions tertiaires (services aux personnes, santé, gestion, commerce, enseignement...), ceux qui reculent de spécialités agricoles, artisanales ou industrielles (figure 4). Le mouvement s'accompagne d'un déplacement vers le haut de l'échelle des qualifications, auquel contribue le progrès technique en suscitant un besoin accru pour les fonctions les plus qualifiées. En vingt ans, la part des cadres et professions intermédiaires gagne près de 10 points, celle des ouvriers recule de 6 points. Ces derniers sont désormais moins nombreux que les employés, dont la part a pourtant peu progressé. Il serait faux d'en conclure au recul de l'emploi peu qualifié : les familles professionnelles les plus créatrices d'emplois appartiennent pour la plupart aux catégories des cadres et professions intermédiaires, mais on y trouve aussi des métiers d'employés de qualification faible ou moyenne, comme les assistants maternels, les aides-soignants ou les agents d'entretien. La montée en qualification est plus uniforme chez les ouvriers, où la plupart des familles professionnelles non qualifiées reculent, au contraire de certains métiers qualifiés restés relativement porteurs (industries de process, maintenance, cuisiniers, conducteurs...).

### 4. Croissance ou décroissance de l'emploi entre 1982 et 2002 par domaine professionnel



Source : Dares.

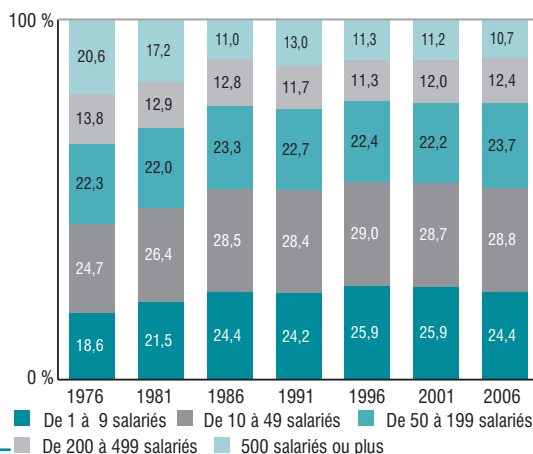
Tous les établissements ne contribuent pas également aux variations de l'emploi. Le centre de gravité des créations d'emplois s'est déplacé vers les unités de petite taille. Pour une progression de 23,5 % dans l'ensemble du champ de l'assurance-chômage<sup>1</sup>, les établissements de moins de 10 salariés ont créé 62 % d'emplois supplémentaires entre 1976 et 2006 (figure 5). Le taux diminue régulièrement avec la taille et devient franchement négatif (- 36,2 %) au-dessus de 500 salariés. De 20,6 % en 1976, cette classe de taille n'emploie plus que 10,7 % des salariés en 2006. Le transfert s'est d'abord opéré surtout au bénéfice des unités de moins de 50 salariés ; après 1995 cependant, et malgré une forte reprise de l'emploi qui aurait pu profiter d'abord aux plus petites, c'est entre 50 et 500 salariés que la croissance des effectifs s'est montrée la plus dynamique.

Plusieurs facteurs y ont contribué : l'augmentation des créations d'entreprises ; la montée en puissance des activités de service, où la taille critique est souvent plus faible que dans l'industrie ; l'externalisation des fonctions tertiaires périphériques ; enfin, au rebours de la tendance à la concentration observée en période de forte croissance, les liaisons interentreprises qui ont privilégié, particulièrement au cours de la dernière décennie, la constitution de groupes ou réseaux d'unités de taille modeste, du moins sur le territoire national.

## Montée des contrats flexibles et segmentation de l'emploi

Statuts et formes d'emploi se sont aussi transformés. L'emploi indépendant s'est réduit fortement et continûment, surtout dans ses bastions traditionnels : la part des agriculteurs, artisans, petits commerçants et chefs d'entreprise parmi les actifs occupés s'est réduite de près de moitié en 20 ans (15,2 % en 1982, 8,6 en 2002). Le recul paraît toutefois s'interrompre au tournant des années 2000. L'expansion des professions libérales, des intermédiaires de la santé et du travail social (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues...) ou encore des créateurs d'entreprises prestataires de service, notamment sous l'impulsion des aides publiques à la création d'entreprise par des chômeurs [Kerjose, 2007], compense désormais le déclin des formes traditionnelles du travail indépendant, si bien que la part de l'emploi salarié plafonne depuis cinq ans aux alentours de 90 %.

### 5. Répartition des emplois salariés selon la taille de l'établissement



Source : Unédic.

<sup>1</sup> Secteurs concurrentiels et non marchands de droit privé.

La transformation principale tient cependant à l'érosion lente mais relativement continue de la norme d'emploi « typique » représentée par le contrat de travail à durée indéterminée et à temps plein (figure 6). En 2007, 12,3 % des actifs occupés étaient en contrat de travail à durée déterminée, en mission d'intérim ou encore en stage, contrat aidé ou apprentissage, contre 8,2 % en 1993 et 5,4 % en 1982. Les formes d'emploi à durée limitée ne sont pas distribuées uniformément parmi les secteurs ni les actifs : le CDD est plutôt féminin, d'usage plus fréquent dans les commerces et les services ; l'intérim se concentre dans les métiers masculins peu qualifiés de l'industrie et du bâtiment. L'un et l'autre ont cependant en commun de compter une forte proportion de jeunes. Ils ont ensemble beaucoup contribué depuis vingt-cinq ans à l'intensification des mouvements d'entrée et de sortie de l'emploi. La part de CDD dans les embauches est aujourd'hui de l'ordre des trois quarts et le taux de rotation de la main-d'œuvre (hors intérim) a doublé pour dépasser 40 %. L'emploi public n'est pas exempt de statuts dérogatoires : près de 14 % des agents publics étaient contractuels ou vacataires en 2003 (contre 2 % en 1982). Mais hormis les contrats aidés, les situations effectivement précaires y sont plus rares que dans le secteur privé.

La gestion flexible de l'emploi présente pour les entreprises de multiples avantages : adapter au plus juste le volume de travail aux fluctuations de l'activité ; limiter l'offre de formation et de carrière à un noyau de salariés stables ; répondre au changement des emplois par le test des nouveaux embauchés et la réallocation des personnes aux postes ; inciter à l'effort au travail dans un contexte de chômage important. En outre, l'usage des contrats précaires dérive indirectement du progrès technique, qui tend à renforcer sur le marché du travail le clivage entre mains-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. Les entreprises s'efforcent en effet au moyen de contrats durables de s'assurer de la stabilité de leurs personnels qualifiés, ce qu'elles feront moins pour des personnels non qualifiés, jugés plus substituables.

## 6. Évolution de l'emploi total par statut

	1982	1990	2002 <sup>1</sup>	2007
<b>Emploi au sens du BIT (effectifs)</b>				
<b>Total</b>	<b>22 670</b>	<b>23 146</b>	<b>24 801</b>	<b>25 628</b>
Hommes	13 480	13 243	13 475	13 613
Femmes	9 190	9 903	11 325	12 015
<b>Formes particulières d'emploi (en % de l'emploi total)</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>5,4</b>	<b>8,2</b>	<b>11,5</b>	<b>12,3</b>
Contrats à durée déterminée et saisonniers	3,7	4,8	6,6	7,1
Intérimaires	0,4	0,8	1,7	2,1
Stagiaires et contrats aidés	0,6	1,8	2,2	1,7
Apprentis	0,7	0,8	1,0	1,4
<b>Actifs occupés à temps partiel<sup>2</sup> (% de l'emploi total)</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>9,2</b>	<b>12,0</b>	<b>16,2</b>	<b>17,2</b>
Hommes	2,5	3,4	5,1	5,7
Femmes	19,1	23,6	29,7	30,2
<b>Sous-emploi (en % de l'emploi total)</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>...</b>	<b>3,9</b>	<b>5,0</b>	<b>5,5</b>
Hommes	...	2,0	2,3	2,5
Femmes	...	6,5	8,2	9,0

1. Données corrigées pour les ruptures de série sauf pour les actifs occupés à temps partiel.

2. La proportion d'actifs à temps partiel est estimée en mars de chaque année pour les années 1982, 1990, 1993 et 2002, et en moyenne annuelle en 2007 (l'enquête Emploi est depuis 2002 réalisée en continu).

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi - Séries longues.



Ces situations jouent le rôle d'une « plaque tournante » sur un marché du travail devenu plus mobile : dans 30 % des cas, un CDD conduit à l'emploi stable l'année suivante (proportion qui croît avec le diplôme et diminue avec l'âge). Une fois sur deux il débouche sur un autre CDD, une sur cinq sur le chômage. Les contrats de courte durée entretiennent ainsi un mouvement de récurrence entre emploi et chômage qui comporte un risque d'exclusion professionnelle pour une part de leurs titulaires. Pourtant, l'incidence des contrats à durée limitée ne dépasse pas en France la moyenne de l'Union européenne, et le risque de perdre son emploi y est au total plutôt faible (de l'ordre de 4 % d'une année à l'autre). Mais il est très inégalement réparti selon l'âge, le niveau de formation et le parcours antérieur, et la probabilité pour un chômeur de retrouver un emploi est, elle aussi, relativement réduite. C'est peut-être la clé d'un paradoxe propre à la France où la stabilité relative des emplois coexiste avec un sentiment d'insécurité professionnelle largement partagé.

La diffusion du temps partiel est l'autre facteur d'érosion de l'emploi salarié typique. Son incidence a presque doublé en vingt-cinq ans : 9 % des actifs occupés en 1982, plus de 17 % en 2007. Parmi eux, 82 % sont des femmes : le travail à temps partiel est le fait de 30,2 % des femmes contre 5,7 % des hommes. Son usage est en outre inégal selon les secteurs (commerce et services marchands en tête, loin devant l'industrie), la taille (il est beaucoup plus fréquent dans les très petites entreprises) et la catégorie professionnelle (il est particulièrement répandu chez les employés). Mode typique de mobilisation de la main-d'œuvre féminine, il est monté en puissance en même temps que l'activité professionnelle des femmes aux âges médians (25-49 ans). Il permet de mener de front vie familiale et vie professionnelle sans remettre en cause la distribution « traditionnelle » des rôles au sein des couples, et aux mères seules d'avoir un revenu professionnel. Source de flexibilité interne, il permet aux entreprises d'adapter le volume de travail aux fluctuations de l'activité sur la journée ou la semaine. Son usage dans les entreprises a en outre été encouragé par les réductions de charges patronales dont il a bénéficié au cours des années 1990, à titre particulier ou du fait des allègements généraux sur les bas salaires. À l'inverse, l'abandon de toute incitation spécifique et la réduction de la durée légale du travail à 35 heures expliquent, au moins en partie, le palier observé au tournant des années 2000. Pour les actifs, le temps partiel répond à des situations toutes différentes selon qu'il est choisi ou contraint. Environ 30 % des actifs à temps partiel préféreraient, s'ils le pouvaient, travailler davantage (près de 45 % chez les hommes) et sont ainsi en situation de sous-emploi. Conjugué à une durée de travail courte, le temps partiel a fortement contribué à la progression des situations de « pauvreté laborieuse » au cours des années 1990, particulièrement parmi les mères seules. Au total, sa contribution à la progression de l'emploi a été déterminante : sur près de 3 millions d'emplois créés entre 1982 et 2007, plus de 2,3 millions l'ont été à temps partiel. Pour autant, son incidence demeure sensiblement inférieure à la moyenne européenne (18,2 % en 2007 pour l'Union dans son ensemble, et 20,9 % pour les Quinze).

## L'emploi s'est fortement féminisé

Diffusion du travail à temps partiel et féminisation de l'emploi vont bien sûr de pair : au recensement de 1962, les deux tiers des actifs occupés étaient des hommes ; en 2007, on est proche de la parité (53 % - 47 %). Le mouvement qui s'est engagé au milieu des années 1960 ne s'est pas démenti après la rupture liée au premier choc pétrolier et il s'est prolongé tant que les générations nées après 1945 n'avaient pas totalement remplacé leurs aînées sur le marché du travail.

La féminisation de l'emploi est aussi le résultat de l'élévation générale du niveau de formation de la population, directement lié au mouvement intense de scolarisation qu'a connu la France depuis le milieu du siècle dernier. De ce fait, la part des jeunes en emploi a fortement diminué. De même, à l'autre extrémité de la vie active, les salariés âgés ont été de plus en plus souvent incités à quitter le marché du travail avant l'âge légal de la retraite. On observe ainsi en France,

et cela de façon plus marquée que dans les autres pays développés, un mouvement de concentration de l'emploi sur les âges intermédiaires (25-54 ans), qui dénote l'influence d'un modèle spécifique de gestion des âges à la française, consistant en quelque sorte à ne faire travailler qu'une seule génération à la fois, celle des adultes. C'est l'une des raisons – peut-être la principale – qui explique chez nous la forte vulnérabilité des jeunes au chômage lors de leur entrée sur le marché du travail, et les sévères difficultés de reclassement des chômeurs âgés. ■

---

## Définitions

**Sous-emploi** : personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes :

– elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire ou cherchent à le faire ;

– elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

À partir de 2008, la mesure du sous-emploi a été modifiée dans l'enquête Emploi : le souhait d'effectuer un plus grand nombre d'heures est désormais exprimé pour une semaine donnée et non plus dans l'absolu comme auparavant. Ce changement a pour effet de réduire le nombre de personnes en sous-emploi.

---

---

## Pour en savoir plus

Bouvier G., Pilarski C., « Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes », *Insee Première* n° 1201, juillet 2008.

Commission européenne, Rapport sur l'Emploi en Europe en 2007.

*Données sociales - La société française*, Insee, 2006.

Elbaum M., Marchand O., « Emploi et chômage des jeunes dans les pays industrialisés : la spécificité française », *Premières synthèses* n° 34, Dares, octobre 1993.

Gonzalez-Demichel C., Nauze-Fichet E., Seguin S., « Les performances du marché du travail au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle », *Données sociales - La société française*, Insee, 2003.

IRES, « Les mutations de l'emploi en France », *Repères*, La Découverte, 2005.

Kerjosse E., « Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi », *Insee Première* n° 1167, décembre 2007.

Lerais F., « Une croissance plus riche en emplois », *Premières synthèses* n° 07.1, Dares, 2001.

Niel X., Okham M., « Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation », *Insee Première* n° 1163, novembre 2007.

OCDE, « Perspectives de l'emploi 2007 de l'OCDE ».

Toulemonde F., « Le contenu en emplois de la croissance française », *Données sociales - La société française*, Insee, 2006.

---